



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique de la recherche

Question écrite n° 7408

Texte de la question

M. François Sauvadet attire l'attention de M. le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la nécessité d'encourager le retour des chercheurs français actuellement en formation complémentaire à l'étranger par la création de chaires stratégiques. A cet égard, une allocation spéciale limitée à une année maximum comprenant à la fois une indemnité pour le chercheur et une aide financière pour son projet scientifique permettrait d'accueillir les meilleurs d'entre eux dans de bons laboratoires français ou de les aider à créer des laboratoires. La création de chaires stratégiques permettrait également d'introduire de nouvelles formations dans certains établissements d'enseignement supérieur. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer l'état de ses réflexions et ses intentions à ce sujet.

Texte de la réponse

Les chercheurs qui bénéficient d'aides financières, sous forme de bourses notamment, afin de poursuivre leur formation ou leurs travaux de recherche à l'étranger, retrouvent en général leurs postes et leurs fonctions lorsqu'ils dépendent d'un organisme de recherche ou d'un établissement d'enseignement supérieur. Ce retour est, il est vrai, parfois plus difficile pour ceux d'entre eux qui, plus jeunes en général, ne sont pas encore suffisamment insérés dans un laboratoire ou s'orientent vers la recherche privée ou même vers d'autres fonctions en entreprise. Ce problème concerne, de façon plus générale, les représentants de la France qui cherchent, après un séjour à l'étranger, à retrouver des fonctions permettant à l'ensemble de la communauté et à eux-mêmes d'exploiter au mieux l'enrichissement qu'apporte l'exercice de fonctions à l'étranger. La création de « chaires stratégiques » n'a pas jusqu'à présent fait l'objet d'une réflexion, mais sans doute serait-il intéressant d'intégrer cette question dans la politique de développement des jeunes équipes de recherche et de leurs laboratoires.

Données clés

Auteur : [M. Sauvadet François](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7408

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er novembre 1993, page 3755

Réponse publiée le : 7 février 1994, page 643